

FÉDÉRATION CANTAL



PROJET PÉDAGOGIQUE

**ALSH
MAURS
2020**



SOMMAIRE

A) Présentation du projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement.

B) Présentation de l'ALSH.

1-Le territoire

2 -La structure

3- L'organisateur

4-Journée type

5 -Publics accueillis

6-Partenaires

7-Composition de l'équipe pédagogique, rôles et fonctions

C) Projet pédagogique de l'équipe d'animation.

1-Valeurs et intentions éducatives

2-Evaluation des actions

3-Communication, projet continu

A) Présentation du projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement.

PROJET ÉDUCATIF SÉJOURS ET LOISIRS ÉDUCATIFS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

NOS 6 VALEURS ÉDUCATIVES :

LAÏCITÉ

Principe républicain et constitutionnel, la laïcité garantit l'expression de la diversité. Elle crée les conditions propices pour « faire société ».

DIVERSITÉ/ÉGALITÉ

Force pour la République, la diversité est une source d'enrichissement individuel et collectif. L'égalité en droit permet son expression et garantit le « vivre ensemble » pacifié en reconnaissant l'autre dans sa singularité.

CITOYENNETÉ

Exercice actif, la citoyenneté, c'est d'abord vouloir prendre les choses en main !

C'est avoir accès à des outils pour acquérir la connaissance, en développer et ainsi pouvoir agir.

DÉMOCRATIE

Forme d'exercice de la liberté, la démocratie s'appuie sur le droit de chacun à participer à des prises de décisions collectives.

SOLIDARITÉ/ENGAGEMENT

Indissociables, la solidarité et l'engagement constituent une alliance représentative d'un contrat collectif qui participe à la construction d'une société plus juste et plus fraternelle. C'est une union autour d'un projet commun.

ÉMANCIPATION/SOCIALISATION

Préalables indispensables vers l'autonomie, l'émancipation et la socialisation, sont les vecteurs permettant à chacun de prendre sa place dans la société.

NOS 5 INTENTIONS EDUCATIVES :

CULTIVONS NOTRE IDENTITE :

Notre secteur d'activités, porté par un réseau d'acteurs professionnels, volontaires et bénévoles, engagés et mobilisés, est créateur de cohérence et d'équilibre entre les projets imaginés et les actions menées.

Nous agissons pour tous, du plus jeune au plus âgé, au plus près de chacun et dans tous les temps éducatifs de la personne.

La multiplicité de nos champs d'intervention nous confère une force unique, que nous cultivons et qui marque notre identité.

VOYAGEONS ENSEMBLE :

Publics, acteurs ou partenaires, tous différents mais tous réunis pour « vivre ensemble » de belles aventures éducatives !

Tout en partageant des projets communs, ils conçoivent, construisent et vivent des relations où chacun grandit.

L'humain au coeur, c'est le début d'un voyage qui nous rassemble !

EXPRIMONS NOS PEDAGOGIES :

Les pédagogies se nourrissent de l'observation, de l'expérimentation, de la découverte.

Nos « terrains de jeux » permettent à tous, publics, acteurs et partenaires, d'agir pour la construction de leurs temps éducatifs.

Une recherche constante, une expérience confirmée dans des domaines variés, une créativité vectrice d'innovation, un ancrage permettant de s'adapter aux réalités du moment et des individus impliqués déclenchent l'expression et motivent l'affirmation de nos pédagogies.

EXPLORONS NOS ACTIONS :

Plus que des activités, nous considérons nos actions de séjours et de loisirs comme des outils de transformation de la société.

Nous avons la certitude que le travail en commun, la transversalité des compétences, une organisation efficace autour d'un projet d'éducation commun, permettent la prise en compte des spécificités de chaque espace, des particularités de tous.

Parfois architectes, parfois usagers, tous, nous sommes outillés pour explorer nos actions.

AGISSONS AVEC ET SUR NOS TERRITOIRES :

Espaces de vie, de proximité, espaces de découvertes, lieux d'accueil ; du local à l'international, le territoire est une zone d'adaptation, d'action, où naissent et vivent nos projets.

Co-construits, co-rêvés, toujours dans une écoute réciproque et une reconnaissance, ils rayonnent, à petite ou grande échelle, et donnent du sens, créent des ancrages.

À deux pas de chez soi ou dans une région inconnue, le territoire partage ses forces et ouvre à ses besoins. À nous d'agir !

LIENS AVEC LE TERRITOIRE

Communauté de Communes de la Chataigneraie Cantalienne

Mutualisation des moyens et des projets entre les Accueils de Loisirs de Maurs, du Rouget et de Laroquebrou.

Chaque Accueil de Loisirs adapte ses projets à l'identité de son territoire et aux spécificités du public accueilli.

Communauté de Communes Hautes Terres

Mutualisation des moyens et des projets entre les Accueils de Loisirs de Massiac et de Murat

Chaque Accueil de Loisirs adapte ses projets à l'identité de son territoire et aux spécificités du public accueilli.

Commune de Saint Cernin

L'accueil de Loisirs adapte ses projets à l'identité de son territoire et aux spécificités du public accueilli.

Commune de Saint Martin Valmeroux

L'accueil de Loisirs adapte ses projets à l'identité de son territoire et aux spécificités du public accueilli.

NOTRE AMBITION, AU CARREFOUR DE NOS VALEURS ET DE NOS INTENTIONS EDUCATIVES :

« FAIRE VIVRE LES MIXITÉS »

- * Lutter quotidiennement contre toutes les discriminations
- * Définir un cadre d'action (nos séjours et loisirs éducatifs) partagé par les publics et les acteurs
- * Faciliter l'accessibilité géographique et financière
- * Prendre en compte les situations personnelles
- * Reconnaître les compétences de chacun
- * Mettre en place un accompagnement de proximité
- * Réguler les inscriptions pour répondre de façon individualisée aux besoins de chacun et de façon collective à ceux de la vie du groupe

B) Présentation de l'ALSH.

1 - Le territoire

Le territoire de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne regroupe les 4 anciennes Communautés de Communes :

- Communauté de Communes de Montsalvy
- Communauté de Communes de Maurs
- Communauté de Communes Cère et Rance
- Communauté de Communes « Entre 2 lacs »

Ce bassin de population rassemble 51 communes et environ 21 000 habitants.

Le siège est basé à St Mamet la Salvetat mais les locaux des anciennes Communautés de Communes deviennent des pôles administratifs.

Sur ce territoire, sont implantés 6 ALSH gérés par des associations ou en gestion directe :

- Lafeuillade en Vézie (gestion directe)
- Saint Mamet (gestion directe)
- Roannes St Mary (Familles rurales)
- Le Rouget (FAL 15)
- Laroquebrou (FAL 15)
- Maurs (FAL 15)

Maurs la Jolie est une petite cité de 2 160 habitants. Chef-lieu de canton situé à 45 km d'Aurillac, 22 km de Figeac (9 592 habitants) et 23 km de Decazeville (6 787 habitants), elle constitue un important centre scolaire, agricole, commercial et touristique. Elle se présente comme une ville méridionale dont les toits rouges tranchent sur la verdure de la campagne environnante. Serrée autour de son clocher, la cité a conservé la forme d'un cercle presque parfait que lui avaient donné ses remparts, et qu'emprunte aujourd'hui le Tour de Ville. C'est une commune pleine d'authenticité qui a su conserver ses traditions et son art de vivre (traditions culinaires, traditions agricoles, marché typique...) et qui profite bien de son micro-climat (altitude : 280 mètres).

Maurs se trouve au croisement de quelques axes de communication assez empruntés : la RN 122 reliant Clermont-Ferrand à Toulouse, la RD 663 reliant Aurillac à Decazeville, la RD 19 reliant Maurs à Montsalvy et enfin la ligne SNCF Aurillac-Toulouse. Depuis les travaux sur la RN 122 et l'arrivée de l'A20 à $\frac{3}{4}$ d'heure, les liaisons routières se sont améliorées. Maurs n'est plus qu'à 35 minutes d'Aurillac et à 25 minutes de Figeac. Quant aux voies de communication aériennes, elles sont à proximité grâce aux aéroports de Rodez (liaisons quotidiennes vers Paris et Lyon et 3 fois par semaine sur Londres) et d'Aurillac (liaisons quotidiennes vers Paris).

2 - La structure

La structure fonctionne toutes les vacances scolaires (sauf Noël) et tous les mercredis en période scolaire (hors fériés) :

- 2 semaines aux vacances d'automne (octobre ou novembre)
- 2 semaines aux vacances d'hiver (février ou mars)
- 2 semaines aux vacances de printemps (avril)
- 6 semaines aux vacances d'été (juillet et août)

- Et 33 à 36 mercredis dans l'année scolaire (suivant les jours fériés) répartis en 5 périodes :
 - Période 1 : de janvier aux vacances d'hiver (février)
 - Période 2 : du retour des vacances d'hiver aux vacances de printemps (avril)
 - Période 3 : du retour des vacances de printemps à celles d'été (juillet).
 - Période 4 : de la rentrée de septembre jusqu'aux vacances d'automne (octobre)
 - Période 5: du retour des vacances d'automne jusqu'à Noël

Elle accueille des enfants de 3 à 17 ans (3 à 11 ans pour les mercredis) en journée ou en ½ journée du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires et les mercredis de 7h30 à 18h30, (avec ou sans repas), à l'Accueil de loisirs (Pôle Enfance) – Place du petit Prince – 15600 MAURS.

Nous proposons les repas de midi, ils sont pris au campus du Vallon.

Des modifications d'horaires peuvent avoir lieu selon certaines activités (sortie sur la journée) mais les parents et les enfants en sont informés.

Les effectifs varient entre 15 et 48 enfants/jour.

Afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge, 2 voire 3 groupes sont mis en place avec un fonctionnement spécifique.

Au centre de loisirs, ouvert le 6 juillet 2009, l'espace est entièrement dédié aux enfants :

- Une salle de repos
- Un coin cuisine
- Une grande salle qui sert de salle d'accueil et / ou de salle d'activité comporte plusieurs espaces (coin jeux de société, coloriage, coin lecture...)
- Une salle de dessin
- Un bureau pour le directeur/trice

Les aménagements et la décoration se font avec les enfants dès les premiers jours de chaque séjour afin que les enfants s'approprient leur espace.

3 - L'organisateur

La **Fédération des Associations Laïques du Cantal** est la fédération départementale de la Ligue de l'Enseignement. Bien implantée sur le territoire, la F.A.L fédère aujourd'hui 180 associations cantaliennes et plus de 6500 adhérents.

Ses activités sont réparties sur plusieurs secteurs dont la gestion de 7 structures d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et la halte-garderie de la station du Super-Lioran.

La F.A.L du Cantal est en partenariat avec la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne pour gérer différents Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du territoire, dont celui de MAURS.

4 - Journée type

Une journée type se déroule ainsi :

7h30-9h00	Accueil des enfants et des parents Activités intérieures libres et surveillées (coloriage, lecture, jeux de société...)
9h00-11h45	Mise en place des groupes Activités des groupes
11h45-12h00	Détente avant le repas Hygiène
12h00-13h00	Repas au Campus du Vallon
13h00-13h30	Retour au centre - Activités extérieures calmes Accueil des enfants et des parents
13h30-15h00	Temps calme pour les 3-6 ans (lecture, sieste) Jeux calmes pour les 6-12 ans (lecture, activités manuelles, jeux)
15h00-17h00	Activités, goûter
17h00-18h30	Activités libres surveillées et départs échelonnés

Une fois par semaine l'ALSH propose une sortie, et des séjours d'une à quatre nuits sont également proposés en plus de l'organisation classique.

5 - Publics accueillis

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 17 ans sur les vacances et de 3 à 11 ans sur les mercredis.

Ils sont accueillis au quotidien sur la structure fixe et encadrés par des animateurs référents par tranche d'âge.

Un planning d'activités est proposé, correspondant aux catégories d'âge avec de manière générale, des créations « artistiques » le matin et l'après-midi des grands jeux, du sport etc..

La journée type est composée comme l'exemple ci-dessus.

La régularité de ce type d'organisation permet aux plus jeunes de se repérer rapidement au niveau spatio-temporel. La référence à un animateur est la garantie d'une bonne compréhension de ce système.

Le temps d'accueil est un moment important de la journée, les enfants arrivent et s'installent à leur rythme. Ils peuvent jouer, dessiner, lire ou simplement ne rien faire.. L'animateur reste toujours disponible même si il n'organise pas forcément d'activités, il doit être présent et à l'écoute, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu, accueillir un « petit nouveau » et le mettre en confiance. Toute l'équipe doit rester disponible et agréable avec les parents tout en leur donnant les informations qu'ils recherchent.

A l'arrivée de chaque enfant, la personne responsable doit accompagner celui-ci dans les locaux et le confier à une personne de l'équipe d'animation. L'heure d'entrée dans le structure est notifiée dans un registre à cet effet, tout comme l'heure de départ. Cela implique donc que chaque départ soit expressément signalé au personnel présent. Si le représentant légal de l'enfant ne peut venir le chercher, il doit signer une autorisation permettant aux animateurs de le confier à la personne désignée.

Le règlement intérieur de l'ALSH est donné dès la première inscription.

6 - Partenaires

- La DDCSPP contribue au bon déroulement de l'accueil par le biais de ses contrôles mais aussi par son soutien pédagogique et réglementaire. Ils sont des interlocuteurs privilégiés pour tout ce qui concerne la législation, les règlements ou la formation et les diplômes.

- La CAF accorde des aides financière aux familles et fixe des tarifs abordables en fonction des quotients familiaux. Elle soutient aussi financièrement les ALSH.

- La PMI est aussi un partenaire puisque de par ses visites annuelles elle donne son avis auprès de la DDCSPP sur la bonne conformité des locaux pour l'accueil des 3/6ans.

- La FAL 15 n'est pas seulement l'organisateur. Elle offre aussi la possibilité à tous les centres de loisirs d'accéder à divers supports pédagogiques. Notamment le prêt de matériel de sport, livre d'animation etc...

Elle permet aussi de mutualiser des projets d'animation (culturelle, sportive, etc...) et peut proposer des séjours ou mini camps (dans ou hors département) mutualisés entre les différents ALSH dont elle a la gestion.

Aussi depuis 2016, des chéquiers « Pass'Cantal » ont été mis en place par le Conseil Départemental pour permettre à tous les jeunes cantaliens, sans critère de ressources, âgés de 3 à 17 ans, d'accéder plus facilement, en dehors du temps scolaire, à la pratique d'une activité culturelle, sportive ou de loisirs. Ils sont donc utilisables pour le centre de loisirs.

Enfin, l'ALSH est un élément fort de la vie locale; il doit être en mesure de développer des partenariats avec les acteurs locaux. L'appoint pour les goûters et petits matériels est effectué chez les commerçants de proximité. Lorsque cela est possible, les intervenants extérieurs proviennent des associations locales.

Composition de l'équipe

- La direction
- Direction adjointe (Mercredis et été essentiellement)
- Animateurs / animatrices BAFA, ou équivalent
- Stagiaires BAFA
- Animateur non qualifié (diplômes non reconnus comme équivalent BAFA par la DDCSPP).
- Tout autre personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'ALSH (personnel de restauration notamment).

Organisation du travail d'équipe

Rencontre avec l'équipe d'animation 1 ou 2 fois avant chaque début de centre. Les réunions ont plusieurs objectifs :

- Se rencontrer, apprendre à se connaître
- Déterminer les grands axes du programme

Ensuite une rencontre individuelle est programmée entre la direction et chaque animateur. Le but est la transmission des papiers et quelques idées d'animation.

Une dernière réunion est prévue la veille pour la mise en place du centre et le planning de la première semaine.

Pendant le séjour, réunion tous les soirs, « petit débriefing » de la journée. Y sont abordés les événements majeurs de la journée et les dernières mises au point pour le lendemain. C'est un moment important car les animateurs peuvent prendre la parole et parler de leur ressenti. C'est aussi convivial car on finit le goûter. Il est important d'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leur besoin.

Formation des animateurs stagiaires

Les animateurs stagiaires BAFA doivent effectuer 14 jours de stage obligatoires afin de valider ou non la deuxième partie. Il travaille durant le séjour comme tous les animateurs mais ils sont là pour apprendre. Le rôle de la directrice est très important car il doit être formateur.

Les rôles et fonctions de chacun peuvent être définis comme suit :

ROLES ET FONCTIONS DE LA DIRECTION	
Savoir être	Savoir faire
<ul style="list-style-type: none"> - Etre ouvert à l'échange. - Etre force de proposition. - Etre un adulte référent ; <ul style="list-style-type: none"> -attitude appropriée. -tenue vestimentaire appropriée. -langage adapté. -cohérence dans les attitudes. -respect des règles et des personnes. -veiller au respect des objectifs pédagogiques. -être vigilant et rigoureux sur l'organisation des activités et de la vie quotidienne. - Etre disponible et accessible. 	<p>Elaborer le projet pédagogique en référence au projet éducatif.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le projet ; <ul style="list-style-type: none"> -planifier et organiser son quotidien en respectant un échéancier. - Evaluer le projet ; <ul style="list-style-type: none"> -utiliser les critères d'évaluation définis dans le projet pédagogique. -analyser les écarts entre le prévu et le réalisé. -proposer si nécessaire des réajustements. -Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants. <p>Diriger les personnels.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadrer l'équipe ; <ul style="list-style-type: none"> -organiser le travail d'équipe. -savoir déléguer certaines tâches. -gérer les conflits - Accompagner l'équipe pédagogique ; <ul style="list-style-type: none"> -planifier l'évaluation et le suivi des animateurs. -assurer son rôle formateur (transmissions de savoirs, conseils, échange d'expériences, documents...)

<p>- Etre réactif et à l'écoute ; <i>-adaptabilité.</i> <i>-analyse de la situation.</i> <i>-prise de recul.</i> <i>-capacité à se remettre en question.</i></p> <p>- Adopter une attitude cohérente avec l'ensemble de son équipe.</p> <p>- Savoir communiquer à bon escient. - Etre en capacité d'informer et de communiquer ; <i>-avec les enfants.</i> <i>-partage, échange au sein de l'équipe.</i> <i>-avec les familles.</i> <i>-avec les partenaires extérieurs (prestataires, élus locaux...)</i></p>	<p>-mettre en place et utiliser des outils d'évaluation. -formuler une appréciation argumentée et censée sur les stages pratiques des animateurs stagiaires.</p> <p>Assurer la gestion de l'accueil.</p> <p>- Ordonner et organiser son travail. - Informer son équipe du cadre réglementaire (règlement intérieur, instructions départementales) - S'assurer de la bonne utilisation des locaux. - Gérer et suivre un budget. - Mise en œuvre et utilisation d'outils de suivi administratif ; -i inscriptions, fiche présence, dossiers animateurs, documents sanitaires. - S'assurer du suivi sanitaire des enfants ; -trousses pharmacies, suivi médicamenteux, registre d'infirmierie.</p> <p>Développer les partenariats et la communication.</p> <p>- Présenter de manière adaptée le projet pédagogique aux familles et aux partenaires. - Favoriser la communication (affichages obligatoires) - Communiquer régulièrement en interne (organismes, animateurs) - Communiquer régulièrement en externe (familles, partenaires)</p>
---	---

RÔLES ET FONCTIONS DE L'ANIMATEUR-TRICE

Rôles	Fonctions
Garant(e) de la sécurité.	- Connait les bases de la législation. - Met en application la réglementation.
Responsable de l'hygiène de vie et de la santé.	- Intègre les enjeux d'une vie quotidienne. - Respecte les besoins et rythmes de vie de l'enfant.
Gère et anime des activités.	- Connait des techniques d'animation. - Connait les éléments constitutifs d'une séance d'animation. - Prépare, met en place et évalue ses séances d'animation. - Maîtrise le fonctionnement d'un travail en équipe.
Capable d'élaborer un Projet d'Animation.	- Réalise et/ou conçoit un projet d'animation cohérent. - Propose son projet de façon compréhensible.
Garant(e) du relationnel.	- Prend contact, sait échanger, argumente et tient sa place dans un groupe. - Connait des techniques pour rendre la communication plus efficace. - Connait quelques mécanismes spécifiques aux situations de communication. - Est informé(e) des acteurs qui gravitent autour de l'enfant.
Est toujours en formation	- Analyse ses pratiques - Evalue son rôle dans tous les temps de son travail.
Est u(e)n citoyen(ne) avant tout	- Sensible aux faits de société. - Connaît les différentes responsabilités qui lui incombent par rapport à ses droits et ses devoirs.

C) Projet pédagogique de l'équipe d'animation.

L'accueil de loisirs de Maurs cherche à répondre aux besoins des familles et de leurs enfants ; il a pour ambition d'être un lieu d'échange et de rencontres, d'écoute, d'information.

Le programme est organisé avec soin, dans le souci d'une cohérence avec le public et de proposer des activités diversifiées et enrichissantes.

L'équipe éducative doit assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant, et favoriser son épanouissement. C'est dans ce contexte que nous souhaitons préparer les enfants à devenir autonomes, solidaires et responsables, à travers une participation active à la vie en collectivité.

1 - Valeurs et intentions éducatives

Les objectifs retenus suite aux rencontres entre l'équipe d'animation :

- ↳ Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière
- ↳ Respecter les rythmes individuels de chaque enfant (groupe d'âge pour respecter les différents rythmes)
- ↳ Permettre à chaque enfant de se construire des repères (avec l'équipe d'animation en ayant des animateurs référents et sur la structure)
- ↳ Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs (en proposant différents ateliers et des moments libres)
- ↳ Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie (en leur permettant de faire des choix)
- ↳ Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer certaines activités
- ↳ Permettre aux enfants de (re)découvrir leur territoire, leur environnement...
- ↳ Permettre aux enfants de passer un moment le plus agréable possible en compagnie de ses copains et de l'équipe d'animation.

Un mot très important, l'enfant est en vacances, il ne faut jamais l'oublier.

Exemple d'activités

Un thème par semaine est choisi et les activités sont travaillées en fonction du thème.

- ❶ Activités manuelles, sportives, ludiques. Les activités sont réfléchies pour répondre aux besoins de l'enfant en fonction de son âge et de ses envies. Ainsi, des activités seront retravaillées de manière à bien répondre aux attentes.
- ❷ Activités de découverte (sorties sur la journée ou sur la demie journée en relation avec le thème de la semaine, visite de musée, découvertes d'autres milieux...)
- ❸ Durant la période estivale, activités piscine 3 fois par semaine en fonction de la météo. Cette activité est importante pour nous car elle permet aux enfants de découvrir et / ou de se familiariser avec l'eau. Jeux d'eau, découverte du grand bassin pour les plus courageux.
- ❹ Intervenant extérieur selon le thème abordé.
- ❺ Le grand jeu, une fois par semaine réunit tous les enfants. Il est réfléchi par un animateur qui décide d'une trame. Par la suite, c'est un véritable travail d'équipe puisque chaque animateur a un rôle à jouer afin de dynamiser au maximum le jeu.

⑥ Bibliothèque, c'est un projet pour permettre aux enfants de s'approprier les lieux. Nous avons décidé d'amener les enfants à la bibliothèque pour leur permettre de découvrir et / ou redécouvrir ce lieu et se familiariser avec la lecture ou les BD.

⑦ Balade pour découvrir le territoire. C'est un projet important car il nous semble intéressant que les enfants connaissent des lieux qui sont près de chez eux. Il est important pour nous de ne pas toujours rester dans le centre car n'oublions pas que ses enfants passent une grande partie de l'année dans une salle de classe.

De même, des mini camps sont organisés pour les 8-12 ans (uniquement durant la période estivale). En effet, à partir de 8-9 ans, les enfants ont besoin de découvrir des activités différentes dans un cadre différent. Les mini camps sont organisés en partenariat avec d'autres ALSH. Nous optons en principe pour des mini camps multi activités car d'après nos expériences passées, les enfants sont davantage demandeurs pour faire plusieurs activités sur un même séjour.

2- Evaluation des actions

En milieu de semaine, une réunion est organisée avec toute l'équipe d'animation. Celle-ci permet de faire le point sur les jours passés, les éventuels problèmes rencontrés, la modification du planning d'activités selon la météo, la fréquentation etc.. Elle permet aussi de prévoir la sortie de la semaine.

A la fin de la période de vacances : Réunion avec toute l'équipe pour faire le bilan de la période (objectifs atteints, bilan des actions), retour à l'organisateur des différents papiers administratifs.

Deux à trois semaines plus tard : réunion avec l'organisateur et les directeurs des autres centres, retour sur les bilans de satisfactions des familles, sur la fréquentation, prévision de la période suivante (date des sorties, journée inter-centre, mini-camps budget)

3- Communication, projet continu

Nous travaillons régulièrement avec les autres ALSH de la Communauté de Communes Chataigneraie cantalienne pour mutualiser les moyens et proposer des sorties ou intervenants dans le cadre des programmes d'animations. De ce fait, des journées inter-centre sont organisées à chaque période de vacances scolaires ainsi que des mini-camps.

La communication est mise en place sur le lieu d'accueil, avec un tableau d'affichage des programmations et des activités du centre de loisirs afin de donner aux parents une facilités d'accès à l'information sur les animations ou autres.

L'équipe reste disponible pendant les temps d'accueil pour informer les parents du déroulement de la journée ainsi que pour présenter les prochaines activités.

Le programme du centre de loisirs est distribué dans toutes les écoles 15 jours avant l'ouverture du centre, les modalités d'inscriptions sont précisées dessus.

Validé le 03 Février 2020

Signature du représentant FAL15
Olivier VIDALENS (Responsable ALSH)
Fédération des Associations
Laiques du Cantal
Centre Laique Antonin LAC
15012-AURILLAC CEDEX
Tél. 04.71.48.42.58 - Fax 04.71.48.80.39